

LE PETIT JOURNAL



décembre 2012

CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le

Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de
la Mairie.

En dehors des
permanences ci-
dessus et

en cas d'urgence

vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Serge Silvetti
06.79.79.94.67

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

LE MOT DU MAIRE

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2013



Bonne année ! Voilà le souhait que nous allons nous échanger ces prochains jours.

Est-ce un vœu pieux exprimé sans trop réfléchir ou bien souhaitons nous sincèrement contribuer à notre manière à faire que 2013 soit effectivement une bonne année, heureuse et emplie de petits et grands bonheurs ?

En cette période de crise, il est bon de prendre un peu de recul pour ne pas se laisser entraîner dans la morosité et le pessimisme. Il est bon, chacun à notre niveau, là où nous sommes, de chercher comment nous pouvons améliorer le cours des choses en apportant un peu de bonheur justement.

En 2012, certains d'entre vous ont été confrontés à des problèmes de santé, le décès d'un proche, la perte d'un emploi ou des difficultés passagères. Je fais le vœu qu'en 2013 vous retrouviez le courage et la sérénité pour reprendre force, confiance et espérance.

J'ai à nouveau, au nom de l'équipe municipale, le plaisir de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2013 vous apporte, à chacun et chacune d'entre vous et à vos proches, la santé, la paix, le bonheur et la réussite dans tous les projets que vous entreprenez.

L'équipe municipale que j'ai la chance de conduire se joint à moi pour remercier et encourager toutes les forces vives de la commune qui œuvrent à apporter les services et une qualité de vie sur notre territoire.

Bonne Année à tous !

AGENDA



Vœux protocolaires le 11 janvier 2013 à 19h

Prochain conseil municipal le vendredi 1^{er}
février 2013 à 20 h 30

Etat civil



Naissance :

Sofian OSMANAJ
le 14/11/2012

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 7 DECEMBRE 2012



DELIBERATIONS

FORET : Coupe non réglée

Il est nécessaire de prendre une décision pour l'aménagement forestier de la parcelle 11.

Pour des raisons sylvicoles, une coupe d'amélioration devient judicieuse.

Par dérogation à l'aménagement forestier en vigueur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents demande le martelage de cette parcelle et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

L'ONF intégrera cette décision dans sa programmation des martelages.

FORET : Achat de parcelle

Monsieur le Maire expose au conseil que suivant l'article L.331-19 du Code Forestier, la commune, propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à une parcelle mise en vente, bénéficie d'un droit de préférence si ladite parcelle est classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 ha.

C'est le cas de la parcelle cadastrée ZC 121 lieudit « A Belrupt » d'une contenance de 11a 80ca.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas se porter acquéreur de cette parcelle et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Demandes de subvention

La commune a pour projet de réhabiliter le presbytère en deux logements locatifs. Ce projet intègre l'installation d'une pompe à chaleur commune au chauffage de ces deux logements mais également au logement déjà en location et de la mairie.

Le montant global des travaux est estimé à 274 000€ HT.

Pour faire face à cette dépense d'investissement, il est nécessaire de déposer diverses demandes de subvention (Conseil Général, Conseil Régional, GIP, Réserve Parlementaire etc...).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le programme d'investissement tel que présenté pour un montant de 274 000,00 € ht, sollicite l'attribution d'une subvention aux divers organismes cités et charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Ouverture de crédits

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'afin de pouvoir honorer les reversements dus au Trésor Public concernant la TASCOM (taxes sur les surfaces commerciales), il y a lieu d'opérer à différents ajustements budgétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte les ajustements proposés et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rattachant à ce dossier.

Tarif des locations

Monsieur le Maire propose au conseil de revoir les différents tarifs de location à appliquer à compter du 01/01/2013.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide de ne pas changer les tarifs 2012.

Il est également décidé que la salle du terrain de foot sera louée uniquement aux Haudainvillois.

Informations diverses

Un compte rendu sur l'avancée des travaux de traversée du village a été réalisé.

Dans le cadre de la protection sociale des agents territoriaux, une étude est en cours sur une assurance prévoyance « perte de traitement en cas de maladie ». Monsieur le Maire reviendra devant le conseil lorsque ce dossier sera complet.

C.C.A.S : le repas de nos aînés a eu lieu le 2 décembre avec 72 convives Haudainvillois et amis (pour les Haudainvillois, cette journée a été prise en charge par le CCAS). Les colis sont distribués par les élus et les membres du C.C.A.S le 8 décembre pour les personnes âgées de plus de 70 ans et n'ayant pas participé au repas.

Les cérémonies des vœux auront lieu : Pour le personnel le 4 janvier et les vœux protocolaires le 11 janvier 2013 à 19 h.

Les prochains conseils auront lieu à 20h 30 les Vendredis 1^{er} Février, 29 Mars, 17 Mai, 28 Juin, 6 Septembre, 25 Octobre et 13 Décembre.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2012

C'est à 10 h 30 que de nombreux Haudainvillois se sont d'abord rassemblés au cimetière.

A l'initiative de Pierre ROUSSEL, quelques enfants accompagnés des parents, porte-drapeaux et élus sont allés déposer un bleuet sur des tombes de soldats inhumés dans notre cimetière communal.

Puis un bouquet a été déposé à la nécropole nationale d'Haudainville, suivi de la lecture d'une lettre de Poilu et d'une minute de silence.

A proximité du cimetière municipal, la nécropole nationale d'Haudainville fait partie, comme celle de Douaumont ou de Dugny-sur-Meuse, des dix-huit nécropoles de la région, qui ont accueilli 57 709 corps de militaires durant les deux guerres. Ces lieux de mémoire furent aménagés en temps de conflit, derrière la ligne de feu. Par la suite, les croix de bois initiales ont été remplacées par des stèles ou croix en béton. Deux officiers du 19ème régiment d'infanterie reposent à Haudainville : le capitaine Marius Lavie et le sous-lieutenant Emile Poisson, tués en novembre 1916.



La cérémonie s'est poursuivie devant le monument aux morts par la lecture par Monsieur le Maire du message de Kader ARIF, Ministre délégué auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants.

Une gerbe a été déposée et nous avons observé une minute de silence.

Le chant de la Marseillaise a clôturé la cérémonie officielle.

L'ensemble des personnes présentes a ensuite été convié à la salle polyvalente.

Monsieur le Maire a demandé à tous d'observer une minute de silence en la mémoire d'Alicia CHAMPLON, bien connue par de nombreux Haudainvillois, disparue tragiquement en juin 2012.

L'exposition sur les V1 et V2 (cf article à ce sujet) a été commenté par M. ROUSSEL.

S'en sont suivis la remise de médailles et diplômes aux donateurs de sang. Monsieur le Maire a rappelé l'enjeu du don du sang et ce fut donc l'occasion de rendre un hommage public à ceux et celles dont la générosité et la fidélité au don du sang permettent, chaque année, de sauver de nombreux malades ou blessés.

30 personnes ont reçu leur diplôme. Mme CHIESURA Ginette est l'Haudainvilloise qui tient le record avec plus de 100 dons.

Cette sympathique cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur.

EXPOSITION V1 et V2

Toutes les générations utilisent à l'heure actuelle des téléphones, des appareils de communication internet, de navigation routière ou maritime, de télévision intercontinentale, ...

Le maillon principal pour ces techniques modernes est le satellite, cela vient à paraître banal, surtout pour les jeunes.

Cependant, pour mettre sur orbite un engin de transmission quelconque, il faut toujours une « fusée ». De même, les voyages dans l'espace ne sont possibles qu'avec des fusées, dénommées aujourd'hui lanceurs, réalisées pour des fonctions bien précises.

Mais qui réalisa les premières fusées et engins apparentés ?.....

Bon nombre de nos contemporains, outre les faits retentissants, ignorent l'histoire, pourtant récente puisqu'elle commence pendant la deuxième guerre mondiale.

1942 fut l'année où Hitler lança ses bureaux d'étude, en nouvel armement, dans la recherche et la mise au point des **V1** et des **V2**.

Le V1 étant, si l'on peut dire, un dérivé aérien des torpilles sous-marines, mais avec un moyen de propulsion nouveau.

Le V2 quant à lui, est réellement l'ancêtre de la fusée.

Propulsion par réacteur, décollage vertical, vitesse très grande, déplacement à très grande hauteur.

Malheureusement ces engins furent fabriqués dans le but de tuer !...

Il faut attendre la fin de la guerre et le retour de la paix pour trouver des applications civiles à cette découverte des ingénieurs allemands, à commencer par l'exploration de l'espace et du monde sidéral.

Les rêves utopiques de Jules Verne ou d'Edmond Rostand sont devenus des réalités avec l'homme sur la lune. En attendant d'aller ailleurs... Pourquoi pas !!!

Tel était le but des quelques panneaux d'exposition. Faire connaître l'origine et la première utilisation de ces engins mis en chantier il y a maintenant 60 ans.

TRAVAUX DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Les travaux ont débuté fin septembre. L'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) est quasiment terminée rue de Verdun. Les candélabres sont livrés et seront posés dans cette rue à la reprise des travaux.

Comme vous avez pu le constater, la démolition des maisons en face de la mairie a été interrompue. Des risques importants d'effondrement d'un mur mitoyen ont amené le maître d'œuvre à proposer à la Codecom de Verdun soit de renforcer le mur par des piliers de soutènement soit de le démolir et en construire un neuf. C'est la deuxième solution qui a été retenue avec pour projet d'abandonner la mitoyenneté au profit du propriétaire de cette maison. Entre autre, cette solution ne remet pas en cause la création du parking et la collectivité n'aura plus à entretenir ce mur.

Les travaux reprendront dès le début de l'année et en fonction des conditions météorologiques.

RAPPEL AUX PROPRIETAIRES RUES DE SAINT-MIHIEL ET DE VERDUN

Si vous êtes intéressés par le gaz de ville il vous faut en faire la demande rapidement. Une fois les travaux de voirie effectués vous ne pourrez plus le faire pendant plusieurs années.

REPAS DES AINES

C'est dans une Salle Polyvalente entièrement rénovée que nos aînés se sont retrouvés le dimanche 2 décembre 2012 pour le traditionnel repas de fin d'année offert par le C.C.A.S.

Rendez-vous était donné vers 11h 45 pour l'apéritif suivi d'un délicieux repas confectionné par Ghislain, patron du restaurant de Rouvrois sur Meuse « Le Chaudron Fleuri » accompagné de son personnel.

Quarante Haudainvillois ont répondu présents à cette invitation.

C'est dans une ambiance festive que s'est poursuivie cette journée avec musique et danse jusque tard dans l'après-midi.



SAINT-NICOLAS

Le dimanche 9 décembre 2012, Saint-Nicolas est passé dans notre commune pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Les enfants ont pu assister au spectacle burlesque réalisé par un clown venu de Nancy, où l'humour et la magie ont été appréciés de tous. Ce spectacle a été mis en place par l'association de la Beholle et offert par la municipalité.

A la fin du spectacle, Saint Nicolas a distribué des friandises aux enfants émerveillés par le vieil homme à la barbe blanche et son fidèle compagnon : le Père Fouettard.



MARCHE DE NOËL

Le vendredi 21 décembre, l'école Edgar Gascon et l'association des Petits Ânon organisaient le traditionnel marché de Noël au profit de la coopérative scolaire. Dès la sortie des classes, les enfants ont entonné des chants de Noël sous la direction de leurs enseignants, pour le plus grand plaisir des familles. Puis les visiteurs ont pu découvrir et acheter les objets confectionnés par les enfants dans leur classe : sapins, décorations de table, boules de Noël, petits sablés, pains d'épices,...

Chacun pouvait se restaurer des pâtisseries confectionnées par les parents pour le goûter accompagnées de vin chaud ou d'un hot-dog ou d'une portion de chili proposés par les Petits Ânon plus tard dans la soirée.

Le tirage de la tombola s'est effectué dans la soirée : paniers garnis, chocolats et plantes de Noël ont ravis les gagnants.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sont reçues en mairie toute l'année et jusqu'au dernier jour ouvrable du mois de décembre. Vos demandes pourront donc être présentées jusqu'au 31 décembre 2012 inclus. Une permanence sera assurée en mairie à cette date de 10 h à 12 h, afin de recueillir d'éventuelles demandes d'inscription (déposées en personne, adressées par correspondance ou présentées par un tiers dûment mandaté).

Les jeunes gens âgés de 18 ans entre le 1^{er} mars 2012 et le dernier jour de février 2013 peuvent venir s'inscrire. Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement nous faire parvenir :

- Un formulaire d'inscription dûment renseigné
- Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité
- Un justificatif de domicile

REPAS DE NOËL DE LA CANTINE

Vendredi 21 décembre, les enfants fréquentant la cantine ont pu savourer un délicieux repas « spécial Noël » concocté par la société INOVA. En guise d'apéritif, les enfants ont dégusté du Champomy accompagné de gâteaux salés. Ont suivi le foie gras, la dinde, le fromage et la traditionnelle bûche. Le coca-cola et les chocolats ont ravi les papilles en fin de repas.



BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2013 !

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : M. Romain Sismondini – Melle Valérie Ciré – Mme Sandra Prot – M. Denis Waxweiler – Mme Lucette Silveti.